

**Avis et communications
de la
Direction générale des douanes et droits indirects**

Avis aux importateurs de carbonate de baryum originaire de Chine

(Réglementation antidumping)

Avis 2022/C 369/05 – [JO C369 du 27.09.2022](#)

En application du règlement d'exécution (UE) 2017/1759 de la Commission du 27.09.2017¹, un droit antidumping définitif a été institué sur les importations de carbonate de baryum originaire de Chine.

Aucune demande de réexamen dûment étayée n'ayant été déposée à la suite de la publication d'un avis d'expiration prochaine², la Commission annonce que la mesure antidumping mentionnée ci-dessus expirera le 29.09.2022.

1 [JO L 250 du 28.9.2017](#)

2 [JO C 16 du 13.1.2022](#)